



Patrimoine  
canadien

Canadian  
Heritage



# LANGUES OFFICIELLES

Rapport annuel 2003-2004

## Volume 2 :

*Résultats des activités des ministères et organismes fédéraux désignés –  
Mise en œuvre de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles*

Canada 



# Table des matières

<b>UNE CONCERTATION INTERMINISTÉRIELLE TOUJOURS PLUS DYNAMIQUE POUR LE MIEUX-ÊTRE DES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE EN SITUATION MINORITAIRE</b>	<b>1</b>
<b>SECTEUR CULTUREL</b>	<b>2</b>
Centre national des Arts	2
Commission de la capitale nationale	3
Conseil des Arts du Canada	4
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	5
Office national du film	6
Parcs Canada	7
Patrimoine canadien	8
Société Radio-Canada	10
Téléfilm Canada	11
<b>SECTEUR ÉCONOMIQUE</b>	<b>12</b>
Agence de promotion économique du Canada atlantique	12
Agriculture et Agroalimentaire Canada	13
Banque de développement du Canada	14
Commission canadienne du tourisme	15
Développement économique Canada (régions du Québec)	16
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada	17
Industrie Canada	18
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	19
<b>SECTEUR DU DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>20</b>
Condition féminine Canada	20
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada	21
École de la fonction publique du Canada (Centre canadien de gestion)	22
Ressources humaines et Développement des compétences Canada/Développement social Canada	23
Santé Canada	24
Société canadienne des postes	25
<b>SECTEUR INTERNATIONAL ET ORGANISMES CENTRAUX</b>	<b>26</b>
Affaires étrangères Canada/Commerce international Canada	26
Agence canadienne de développement international	27
Centre de recherches pour le développement international	28
Citoyenneté et Immigration Canada	29
Justice Canada	30
Secrétariat du Conseil du Trésor/Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada	31
Statistique Canada	32
<b>ANNEXE DÉTACHABLE</b>	
Cadre de responsabilisation de 1994	
Liste des coordonnateurs nationaux	



# Une concertation interministérielle toujours plus dynamique pour le mieux-être des communautés de langue officielle en situation minoritaire

*Le volume 2 du Rapport annuel sur les langues officielles présente un sommaire des principaux résultats atteints par les ministères et organismes fédéraux désignés en vertu du Cadre de responsabilisation de 1994 pour la mise en œuvre des articles 41 et 42 de la Loi sur les langues officielles (LLO).*

Rappelons que l'article 41 de la *Loi* stipule l'engagement du gouvernement canadien à favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada, à appuyer leur développement et à promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne. En vertu de l'article 42, la ministre du Patrimoine canadien a le mandat de susciter et d'encourager une approche concertée au sein des institutions fédérales pour la mise en œuvre de cet engagement.

Au cours de l'exercice 2003-2004, le ministère du Patrimoine canadien a entrepris d'élaborer un outil pour mesurer les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO. En permettant de cerner les principaux résultats obtenus et les domaines où il y a lieu d'apporter des améliorations, cet outil aidera les

institutions fédérales à élaborer leur plan d'action et leur bilan de réalisations annuel selon une approche axée sur les résultats. Il fera l'objet d'un projet pilote en 2004-2005.

En août 2003, un nouvel organisme s'est ajouté à la liste des institutions désignées : il s'agit du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). Après sa désignation officielle, le CRTC a entrepris des consultations auprès des intervenants communautaires intéressés en vue d'élaborer son premier plan d'action pour la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO. Il en a profité pour dresser un bilan des progrès réalisés dans son domaine à l'égard des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM).

Par ailleurs, la restructuration gouvernementale de décembre 2003

a entraîné d'importants changements dans certaines institutions fédérales, ce qui a donné lieu à une modification de la liste des ministères et organismes désignés en vertu du Cadre de 1994. Le présent rapport donne un aperçu de ces changements qui se refléteront davantage dans le prochain rapport annuel.

Cette année, les réalisations des institutions fédérales sont regroupées en catégories d'intervention. Le Ministère espère ainsi mieux rendre compte des progrès réalisés et de l'engagement concret et concerté du gouvernement canadien en matière de dualité linguistique. Le lecteur souhaitant plus de détails sur les plans d'action et bilans de réalisations peut s'adresser directement au ministère ou à l'organisme concerné. Une liste des personnes-ressources des institutions désignées se trouve au centre du présent document, lequel est également accessible sur le site Internet du ministère du Patrimoine canadien à l'adresse [www.pch.gc.ca](http://www.pch.gc.ca).

## Centre national des Arts

### MINISTRE ET HAUTS FONCTIONNAIRES RESPONSABLES

Ministre du Patrimoine canadien :  
Liza Frulla

Directeur :  
Peter Herrndorf

Championne des langues officielles :  
Debbie Collins

### PRINCIPAUX RÉSULTATS PAR CATÉGORIE D'INTERVENTION

#### Consultations

Le Centre national des Arts (CNA) a rendu visite aux 14 compagnies de théâtre professionnelles des communautés francophones en situation minoritaire. Il a ainsi pu mieux saisir leurs besoins et chercher des moyens de les appuyer. Il maintient des relations de travail suivies avec la Fédération culturelle canadienne-française et des représentants de diverses disciplines artistiques.

#### Coordination et liaison

Le CNA participe à l'Entente pour le développement des arts et de la culture de la francophonie canadienne, au Forum mixte en théâtre et au Groupe de travail interministériel en chanson-musique. Il est également

signataire du Protocole d'entente en théâtre conclu en 1997 entre le Conseil des Arts du Canada, le Centre national des Arts et le ministère du Patrimoine canadien. Par ces mécanismes de concertation et de consultation, il se tient au courant des projets émanant des CLOSM et s'assure de la complémentarité des interventions faites à l'appui des diverses disciplines artistiques.

#### Financement et prestation de programmes

Le CNA a poursuivi son travail de développement du théâtre au sein des communautés francophones en situation minoritaire, par l'entremise de son cadre d'intervention de Développement du théâtre en région (DTR). Ce cadre découle du mandat national du CNA, qui consiste à contribuer à l'avancement des arts de la scène dans l'ensemble du pays. Ainsi, le CNA a contribué à la réalisation de neuf projets venant de dix compagnies de théâtre différentes et de six provinces. Il travaille activement à l'organisation de la nouvelle biennale du théâtre en région, dont le titre officiel reste à déterminer et qui aura lieu à l'automne de 2005.

#### Mandat

Le Centre national des Arts (CNA) a pour mandat d'encourager l'excellence artistique dans toutes les disciplines des arts de la scène. Il s'occupe particulièrement de développer les arts d'interprétation dans la région de la capitale nationale et d'aider le Conseil des Arts du Canada à développer les arts de la scène ailleurs au Canada.



Une série de cinq concerts d'artistes francophones (*Les vendredis de la chanson francophone*) a été présentée de septembre à mai à la Quatrième salle du CNA, dans le cadre de la programmation régionale. Par ailleurs, le Théâtre anglais a recruté deux artistes anglophones de Montréal au sein de son équipe de mise en scène et parrainé une pièce d'un auteur anglophone du Québec au *Banff Playwrights' Colony*. Plusieurs artistes anglophones du Québec ont participé à des productions du Théâtre anglais.

## Commission de la capitale nationale



### MINISTRE ET HAUTS FONCTIONNAIRES RESPONSABLES

*Ministre du Patrimoine canadien :*  
Liza Frulla

*Président :*  
Marcel Beaudry

*Championne des langues officielles :*  
Suzanne Gustafsson

### PRINCIPAUX RÉSULTATS PAR CATÉGORIE D'INTERVENTION

#### Communications

Pour sensibiliser les jeunes à la richesse de la culture francophone du Canada, la Commission de la capitale nationale (CCN) a coordonné un programme intitulé Redécouvrons notre citoyenneté. La CCN continue également à distribuer systématiquement ses produits éducatifs dans les écoles des CLOSM et dans les associations d'enseignement de la langue seconde.

#### Financement et prestation de programmes

La CCN a participé à divers colloques et conférences dans tout le Canada, à la recherche de nouveaux talents

parmi les CLOSM pour promouvoir les activités annuelles de la Commission. Elle a ainsi pu présenter de nombreux artistes et groupes de ces collectivités au cours des célébrations de la *Fête du Canada* et dans le cadre des activités du *Bal de Neige*. Les *Lumières de Noël au Canada* et le *Spectacle Son et Lumière* sur la colline du Parlement ont mis en valeur la dualité linguistique, le rapprochement de la population canadienne et la diversité linguistique et régionale.

Ces célébrations sont retransmises à la télévision et contribuent donc à la promotion de la diversité linguistique et régionale du Canada. La CCN collabore plus étroitement avec le réseau de télévision TVA pour rejoindre un plus grand nombre d'Acadiens et d'Acadiennes. On a également pris des mesures pour créer des relations plus étroites avec TFO en Acadie, TVO dans l'ouest du Québec et TVA, qui est accessible par câble dans toutes les collectivités minoritaires du Canada.

Assumant son rôle primordial dans la consolidation de la dualité linguistique de la région de la capitale nationale (RCN), le président de la CCN s'est adressé aux chefs

#### Mandat

*La Commission de la capitale nationale (CCN) a pour mandat de dresser des plans en vue d'assurer le développement, l'entretien et la mise en valeur de la région de la capitale nationale (RCN) et d'y contribuer. Elle est également chargée d'organiser, de parrainer, de promouvoir et de faire connaître les activités et manifestations publiques de la RCN qui enrichissent le tissu culturel et social du Canada, compte tenu du caractère fédéral du pays, de l'égalité de statut des deux langues officielles et du patrimoine populaire.*

d'entreprise locaux pour évaluer la possibilité de rendre plus visible le caractère bilingue des établissements de la région de la capitale nationale, à Ottawa comme à Gatineau, grâce à des écriteaux, des menus et des services bilingues. La CCN a également accueilli favorablement les recommandations issues de l'étude réalisée par le Commissariat aux langues officielles, intitulée *À louer : Services bilingues recherchés dans les commerces des édifices fédéraux de la RCN*, et elle assume un rôle de premier plan à cet égard.

## Conseil des Arts du Canada



### MINISTRE ET HAUTS FONCTIONNAIRES RESPONSABLES

*Ministre du Patrimoine canadien :*  
Liza Frulla

*Directeur :*  
John Hobday

*Champion des langues officielles :*  
Mark Watters

### PRINCIPAUX RÉSULTATS PAR CATÉGORIE D'INTERVENTION

#### Sensibilisation

Le Conseil des Arts du Canada (CAC) a poursuivi l'utilisation des fiches contextuelles préparées par la Fédération culturelle canadienne-française. Ces fiches sont soumises aux comités d'évaluation par les pairs et ont pour but de sensibiliser les membres à la réalité des artistes et des organismes artistiques des CLOSM. Par ailleurs, des artistes issus de ces communautés continuent à prendre pleinement part à ces comités, ce qui contribue également à la sensibilisation des membres.

#### Consultations

Le Conseil entretient des relations de travail étroites avec la Fédération

culturelle canadienne-française. Il participe également aux groupes de travail interministériels coordonnés par le ministère du Patrimoine canadien sur les arts visuels, les arts médiatiques, le théâtre, l'édition et la chanson-musique. Il est ainsi en mesure de tenir compte des priorités exprimées par les représentants des communautés qui participent à ces groupes de travail.

#### Communications

Le Conseil a tenu des séances d'information destinées aux artistes et aux organismes artistiques afin de les renseigner sur ses programmes et sur le Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO). Les médias des CLOSM ont été largement utilisés pour promouvoir ces séances d'information, favorisant ainsi la participation et la diffusion de l'information.

#### Coordination et liaison

Les activités du Conseil en ce qui concerne les artistes francophones sont surtout menées dans le cadre de l'Entente pour le développement des arts et de la culture de la francophonie canadienne, qui comprend des mécanismes comme les protocoles de collaboration

#### Mandat

*Le Conseil des Arts du Canada (CAC) est un organisme national autonome qui favorise le développement des arts au Canada en offrant des subventions et services aux artistes et organismes artistiques professionnels canadiens et en administrant des bourses de recherche.*

interministériels conclus dans les domaines du théâtre et de l'édition. Un protocole de collaboration pour le développement des arts visuels des communautés francophones vivant en situation minoritaire devrait être signé en 2004.

#### Financement et prestation de programmes

Le Conseil a maintenu le niveau des subventions de fonctionnement accordées aux organismes artistiques des CLOSM, démontrant ainsi son engagement soutenu à l'égard de ces organismes. Il a poursuivi la mise en œuvre des protocoles d'entente conclus avec le ministère du Patrimoine canadien dans le cadre du PICLO, l'un pour les communautés francophones hors Québec et l'autre pour les communautés anglophones du Québec, ce qui lui permet d'encourager et de soutenir davantage le développement des artistes et des organismes de ces communautés.

# Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

*Note : Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) n'était pas tenu de soumettre un état de réalisations pour 2003-2004 puisqu'il est devenu un organisme désigné en 2003. Il a présenté, pour 2004-2005, un premier plan d'action pour la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO en y incluant un sommaire des réalisations récentes en matière d'appui aux CLOSM.*

## MINISTRE ET HAUTS FONCTIONNAIRES RESPONSABLES

Ministre du Patrimoine canadien :  
Liza Frulla

Président :  
Charles M. Dalfen

Championne des langues officielles :  
Diane Rhéaume

## PRINCIPAUX RÉSULTATS PAR CATÉGORIE D'INTERVENTION

### Sensibilisation

Depuis sa désignation en août 2003 comme organisme clé en vertu du Cadre de responsabilisation de 1994, le CRTC a mis à contribution sa haute direction dans l'élaboration de son premier plan d'action et, par le fait même, l'a sensibilisée aux responsabilités que lui confère l'article 41 de la LLO. Le CRTC a participé aux assemblées générales annuelles des organismes des CLOSM et demeure attentif aux plaintes qu'il reçoit de citoyens ou d'organismes concernant le respect des conditions de licence ou du *Règlement sur la distribution de radiodiffusion*.

### Consultations

Dès 2000, le Conseil a manifesté sa volonté d'assurer un meilleur équilibre des services canadiens de radiodiffusion en milieu minoritaire. Il a entrepris une consultation publique auprès des collectivités francophones du Canada sur l'état des services de radiodiffusion de langue française. Ces

consultations se sont traduites par un rapport assorti d'une politique et de mesures réglementaires précises visant à veiller à ce que les services canadiens de radiodiffusion de langues officielles reflètent les réalités des CLOSM dans l'ensemble du Canada.

Suite à sa désignation comme organisme visé, le Conseil a consulté sept organismes nationaux représentatifs des CLOSM. Il a élaboré son premier plan d'action (2004-2005) à partir des commentaires reçus de ces organismes et des priorités qu'ils avaient cernées. Dans son plan d'action, le Conseil s'est engagé à continuer la mise en œuvre des recommandations du rapport du CRTC sur les services de radiodiffusion en milieu minoritaire, afin de promouvoir l'accès à des services de télévision de langue française comme de langue anglaise partout au Canada pour les CLOSM. Il s'est également engagé à encourager les titulaires de licence de radiodiffusion à poursuivre leurs efforts afin d'accroître la production et la diffusion d'émissions produites en région, reflétant la réalité de ces communautés.

### Communications

Le CRTC fait connaître ses activités, notamment la tenue d'audiences publiques, dans les médias électroniques et imprimés, y compris ceux des CLOSM. De plus, il s'assure que les organismes représentant les CLOSM reçoivent les communiqués de presse pertinents. Il se tient également informé des préoccupations des CLOSM par le biais de bulletins

### Mandat

*Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a pour mandat de réglementer et de surveiller tous les aspects du système canadien de radiodiffusion, de même que les entreprises et les fournisseurs de services de télécommunications qui sont du ressort fédéral.*

d'information qu'il reçoit de ces organismes.

### Coordination et liaison

Le CRTC a assisté aux rencontres du réseau des coordonnateurs nationaux responsables de la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO pour se familiariser avec ce réseau et participer à l'échange d'information et de pratiques exemplaires.

### Financement et prestation de programmes

Comme il a été recommandé dans son rapport sur les services de radiodiffusion en milieu minoritaire, le CRTC a adopté des mesures réglementaires pour améliorer l'accès aux services de programmation télévisuels. Par ailleurs, il encourage certains titulaires de services de télévision conventionnelle et spécialisée de langue française à faire appel aux producteurs indépendants de l'ensemble du Canada et exige, dans certains cas, l'engagement des diffuseurs à consacrer un pourcentage de leurs budgets d'émissions originales à des productions régionales.

## Office national du film

### MINISTRE ET HAUTS FONCTIONNAIRES RESPONSABLES

Ministre du Patrimoine canadien :  
Liza Frulla

Commissaire du gouvernement à la  
cinématographie et président :  
Jacques Bensimon

Championne des langues officielles :  
Laurie Jones

### PRINCIPAUX RÉSULTATS PAR CATÉGORIE D'INTERVENTION

#### Communications

Résultat de la mise en œuvre d'une stratégie publicitaire dans des autobus à Moncton, Halifax, Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Edmonton et Vancouver, le ciné-club de l'Office national du film (ONF) compte maintenant 10 000 membres au Canada. Le site Web bilingue de l'ONF, sa ligne téléphonique sans frais, la boutique électronique et le catalogue en ligne, ainsi que le magazine *Focus*, donnent de l'information dans les deux langues officielles.

Grâce à des ententes avec les bibliothèques partenaires, entre autres, les films de l'ONF sont accessibles aux communautés francophones en situation minoritaire. L'ONF a présenté quatre films documentaires et quatre

films d'animation au *Rendez-vous du cinéma québécois et francophone* de Vancouver. En outre, l'ONF a participé à plusieurs festivals de films en y présentant des films de son Programme français, dont le *Festival international du cinéma francophone de l'Acadie* qui s'est déroulé à Moncton en septembre 2003. Il a lancé la version publique de *CinéRoute*, une cinémathèque en ligne qui offre la possibilité de visionner gratuitement, sur demande, 250 films de l'ONF dont la moitié sont en français.

#### Coordination et liaison

L'ONF a participé activement au Groupe de travail interministériel sur les arts médiatiques, ce qui lui permet d'optimiser les possibilités de partenariats avec d'autres intervenants fédéraux. Il participe également aux travaux reliés à l'Entente pour le développement des arts et de la culture de la francophonie canadienne.

#### Financement et prestation de programmes

La réouverture du Studio Ontario/Ouest du Programme français de l'ONF a permis aux cinéastes et artisans du film d'avoir un meilleur accès aux services de l'ONF. Ce dernier a célébré le 30<sup>e</sup> anniversaire de son Programme d'aide au cinéma

#### Mandat

L'Office national du film (ONF) produit et distribue des films et autres œuvres audiovisuelles destinés à faire connaître et comprendre le Canada aux Canadiens ainsi qu'aux autres nations.



indépendant qui a permis d'appuyer six projets présentés par des francophones de l'extérieur du Québec. Par l'entremise du *Filmmaker Assistance Program*, l'ONF a fourni un appui à 65 projets de cinéastes œuvrant en anglais au Québec. L'ONF s'est joint à Téléfilm comme partenaire dans le contexte du Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO) de Patrimoine canadien. Grâce au PICLO, l'ONF a offert des ateliers, des cours spécialisés et des activités de formation aux cinéastes francophones en situation minoritaire; il a organisé un rassemblement de cinéastes francophones provenant des diverses régions du Canada auquel 14 cinéastes ont participé.

## Parcs Canada



### MINISTRE ET HAUTS FONCTIONNAIRES RESPONSABLES

*Ministre de l'Environnement :*  
Stéphane Dion

*Directeur général :*  
Alan Latourelle

*Champion des langues officielles :*  
Michel Latreille

### PRINCIPAUX RÉSULTATS PAR CATÉGORIE D'INTERVENTION

#### Sensibilisation

Parcs Canada a continué de sensibiliser ses employés à l'importance de la dualité linguistique.

#### Consultations

Au Manitoba, le spécialiste de l'éducation travaille en collaboration avec le coordonnateur des activités culturelles de la Division scolaire

franco-manitobaine afin d'examiner les besoins et les attentes en ce qui concerne les programmes donnés sur place et les programmes de diffusion externe. Les unités de gestion de l'Ontario, du Québec, du Manitoba et de la Nouvelle-Écosse ont travaillé avec des représentants du secteur touristique des CLOSM dans le but d'explorer des possibilités de collaboration et de promotion pour leurs régions et leurs produits. Au Québec, le *Committee for Anglophone Social Action* travaille avec l'unité de gestion du parc national Forillon en vue de mettre en place un projet pour la mise en valeur du patrimoine à Grande-Grave.

#### Communications

Parcs Canada continue d'intégrer les CLOSM à ses activités. À titre d'exemple, au Yukon, les activités de mise en valeur du patrimoine ont été améliorées par la présentation de personnages historiques canadiens-français.

#### Mandat

*Parcs Canada a pour mandat de protéger et de présenter des exemples significatifs de l'héritage naturel et culturel du Canada et de favoriser la compréhension, l'appréciation et la satisfaction du public à cet égard, de manière à en préserver l'intégrité écologique et commémorative pour les générations actuelles et futures.*

#### Financement et prestation de programmes

Le projet pilote visant à créer un système national bilingue de réservation d'emplacements de camping comprend maintenant, entre autres, Gros-Morne, la Péninsule Bruce, les Hautes-Terres-du-Cap-Breton et Kouchibouguac. Parcs Canada fait appel à des jeunes Canadiens et Canadiennes bilingues dans le cadre du programme Jeunesse Canada au travail et du Programme fédéral d'expérience de travail étudiant; il leur permet ainsi d'élargir leurs horizons culturels et linguistiques.

# Patrimoine canadien



## MINISTRE ET HAUT FONCTIONNAIRE RESPONSABLE

Ministre :  
Liza Frulla

Champion des langues officielles :  
Jean-Pierre Blais

## PRINCIPAUX RÉSULTATS PAR CATÉGORIE D'INTERVENTION

### Sensibilisation

Des séances d'information sur les obligations du Ministère à l'égard de la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO ont eu lieu dans plusieurs régions. Plusieurs représentants sectoriels ont participé régulièrement à des groupes de travail sur la culture. Le Ministère est donc plus sensible aux besoins des CLOSM et communique davantage avec elles. Sport Canada a mis en place des mesures renforcées, comme la signature d'ententes multipartites,

pour garantir l'intégration des deux langues officielles à la tenue de grands Jeux au Canada.

### Consultations

Le Ministère a établi le Comité de concertation Patrimoine canadien–Communauté anglophone du Québec réunissant des représentants des divers secteurs du Ministère et de la communauté anglophone du Québec. Ce comité permettra un meilleur arrimage entre les priorités et les enjeux de la communauté et les politiques et programmes du Ministère. Le Ministère a également continué de tenir des réunions du Comité de concertation Patrimoine canadien–Communautés francophones et acadiennes du Canada, mis sur pied l'année dernière.

Le bureau régional du Québec a fait la promotion d'une approche intégrée en matière de développement communautaire à l'échelle des ministères fédéraux. Il a appuyé le plan

### Mandat

*Patrimoine canadien a pour mandat de bâtir un Canada plus cohésif et créatif en faisant la promotion des diverses réalisations culturelles canadiennes, de la participation à la vie culturelle du Canada, du renforcement des liens entre les Canadiens ainsi que des droits et responsabilités liés à la citoyenneté partagée. Patrimoine canadien rend également des comptes au Parlement à titre de ministre désigné dans le Cadre de responsabilisation de 1994 pour la mise en œuvre des articles 41 et 42 de la LLO.*

de développement global du *Quebec Community Groups Network* visant la validation des priorités de la minorité anglophone de la province. Le bureau régional de l'Ouest a concerté ses efforts en vue de renforcer les liens entre les communautés francophones, anglophones, ethnoculturelles et autochtones de la région, et a tenu une réunion à Edmonton rassemblant les représentants de 20 ministères fédéraux et de 30 organismes communautaires pour discuter de la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO. Pour la première fois, Patrimoine canadien a tenu un Forum de recherche sur les langues officielles qui a réuni des chercheurs d'universités de langue officielle en situation minoritaire. Ces derniers ont analysé les données recueillies dans le cadre d'un vaste sondage sur la vitalité des communautés.

### Communications

Le Secrétariat de la candidature de Vancouver-Whistler 2010 a produit des vidéos de promotion dans les deux langues officielles et a fait participer la communauté francophone de la Colombie-Britannique à ses activités. Sur la scène internationale, le Ministère a continué à soutenir TV5 dans ses efforts de mise en valeur à l'étranger des talents canadiens et de l'expertise en enseignement du français.

### Coordination et liaison

Le Ministère dirige un réseau de coordonnateurs nationaux responsables de la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO au sein des ministères et organismes fédéraux désignés. Il effectue aussi une analyse des plans d'action et des bilans de réalisations annuels que ces organismes doivent préparer. Depuis août 2003, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) fait partie des organismes désignés pour la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO.

Les célébrations entourant le 400<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée des premiers colons français en Acadie ont été au cœur des activités organisées dans la région de l'Atlantique par l'entremise d'un partenariat établi entre Patrimoine canadien et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique. Le Ministère a également participé à la huitième *Conférence ministérielle sur les affaires francophones*, à Winnipeg.

Au plan de la culture, le Ministère a continué à coordonner les groupes de travail interministériels dans des domaines tels que la chanson-musique, le théâtre, les arts médiatiques, les arts visuels et l'édition, créant ainsi des occasions de discussion et d'échange entre les organismes fédéraux et les intervenants des communautés culturelles.

Le Ministère a également maintenu sa participation aux comités interministériels dirigés par Ressources

humaines et Développement des compétences Canada, Santé Canada et Citoyenneté et Immigration Canada. La coopération intergouvernementale en matière d'éducation dans la langue de la minorité a permis des réalisations telles que des initiatives de promotion de l'accès à l'éducation en langue française en Ontario, la création de l'Institut français à Regina et l'élaboration d'un programme de français à l'Université Simon Fraser. La région des Prairies et du Nord a organisé le *Forum 4-2-1 : 4 provinces, 2 langues, 1 plan*, une initiative sans précédent dans l'Ouest qui marque la mise en place d'une approche cohérente et pertinente en matière de langues officielles.

### Financement et prestation de programmes

Patrimoine canadien a soutenu le développement des CLOSM et l'enseignement dans la langue de la minorité par l'entremise du renouvellement et de la continuation de divers programmes; le Ministère a également entrepris d'intéressantes initiatives portant sur l'apprentissage d'une langue seconde (ces deux questions sont traitées plus en détail dans le Volume 1 du présent rapport). De plus, le Ministère a continué à offrir des leviers financiers par l'entremise du Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO) pour encourager les organismes fédéraux à établir des relations durables avec ces communautés (pour plus de détails, consulter le Volume 1).



Au plan de la culture, les communautés minoritaires ont profité d'un meilleur accès au Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition et à Présentation des arts Canada. Des modifications apportées au Fonds du Canada pour les

magazines et au Programme d'aide aux publications ont permis de donner une plus grande visibilité à la promotion des produits culturels. Le programme Culture canadienne en ligne a rehaussé la disponibilité et la visibilité du contenu culturel numérique en français par l'entremise d'outils tels que *Génies des mots*, une trousse en ligne offrant au grand public des outils linguistiques conçus au Canada. Cette trousse a été consultée par des internautes de plusieurs pays et elle est référencée sur plus de 40 sites Web au Canada. Le programme Espaces culturels Canada a investi dans des projets au sein des communautés minoritaires, et continue à financer la nouvelle passerelle culturelle bilingue *culture.ca*. Le Ministère a également maintenu son soutien aux expositions du Musée virtuel du Canada, à l'accès en ligne à l'Observatoire culturel canadien ainsi qu'au site Web *Préserver mon patrimoine*.

Par l'entremise d'Échanges Canada, Patrimoine canadien a conclu une entente de contribution avec les associations de collègues communautaires anglophones et francophones en vue de créer un programme de mobilité pour les étudiants de niveau postsecondaire qui veulent améliorer leurs compétences en langue seconde. Le Ministère a également continué à financer des programmes axés sur l'intégration des minorités raciales et ethnoculturelles aux communautés minoritaires à l'échelle du pays, dont la communauté franco-ontarienne.

## Société Radio-Canada

### MINISTRE ET HAUTS FONCTIONNAIRES RESPONSABLES

*Ministre du Patrimoine canadien :*  
Liza Frulla

*Président-directeur général :*  
Robert Rabinovitch

*Champion des langues officielles :*  
George C. B. Smith

*Cochampionne des langues officielles :*  
Nancy Lalonde

### PRINCIPAUX RÉSULTATS PAR CATÉGORIE D'INTERVENTION

#### Consultations

La haute direction de la Télévision française de la Société Radio-Canada (SRC) a continué de rencontrer des représentants des CLOSM afin d'être sensibilisée à leurs besoins et de leur offrir des services. Le Panel des régions a poursuivi ses activités, et la Télévision française a maintenu son objectif de maximiser les effets de sa présence régionale.

#### Coordination et liaison

La SRC a maintenu son engagement dans le cadre de l'Entente pour le développement des arts et de la culture de la francophonie canadienne et a participé aux divers groupes de travail interministériels coordonnés par Patrimoine canadien. La Télévision française a participé, avec Téléfilm Canada et l'Alliance des producteurs francophones du Canada, à un programme de perfectionnement pour

les auteurs et les réalisateurs de langue française vivant et travaillant à l'extérieur du Québec, dans le contexte du Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO). Ces mêmes partenaires ont travaillé à la préparation d'un nouveau projet PICLO (2004-2007) visant à créer de réels débouchés pour ces artisans et à provoquer l'effet structurant souhaité.

#### Financement et prestation de programmes

Pour une deuxième année, la Télévision française a produit des capsules qui rendent hommage à des créateurs francophones de l'extérieur du Québec dans les domaines de l'édition, du théâtre, de la chanson-musique et des arts visuels. Dans le cadre des *Rendez-vous de la Francophonie 2004*, une émission de *La Fureur* a été consacrée à la francophonie canadienne. Le réseau national a continué de présenter les réalités régionales en ajoutant un nouveau magazine culturel hebdomadaire destiné aux quatre stations de l'Ouest canadien, *Zig Zag*, qui a été réalisé à Winnipeg avec l'apport de chacune des provinces de l'Ouest.



Les stations régionales ont également produit plus de 2 000 heures d'émissions pour le Réseau de l'Information (RDI). La Radio française a célébré la mise en ondes de 16 nouveaux

#### Mandat

*À titre de radiodiffuseur public du Canada, la Société Radio-Canada (SRC) offre des services en français et en anglais; son mandat est défini dans la Loi sur la radiodiffusion, qui stipule que la SRC doit offrir des services de radio et de télévision qui comportent une très large programmation qui renseigne, éclaire et divertit.*

émetteurs de la Chaîne musicale, dont dix à l'extérieur du Québec, et a augmenté le nombre de ses installations de production et de diffusion. Parmi les principales réalisations régionales de la Radio française, mentionnons un accroissement des collaborations entre les stations régionales et l'antenne nationale, le repositionnement de la Radio en Acadie, lequel s'est traduit par l'ouverture de trois nouveaux bureaux journalistiques (Bathurst, Edmundston et Fredericton). La Radio anglaise au Québec a diffusé une série de six émissions spéciales, *Roots Montreal*, pour promouvoir le talent et refléter la richesse et la diversité culturelles et a renforcé ses liens avec la communauté en incluant des sorties de l'émission *Canada Now*. Les deux stations de la Radio anglaise et de la Télévision anglaise régionale continuent de produire un grand nombre d'émissions et de reportages, et de contribuer aux émissions réseaux et à *Newsworld*.

## Téléfilm Canada



Participants au stage de formation de l'INIS

### MINISTRE ET HAUTS FONCTIONNAIRES RESPONSABLES

*Ministre du Patrimoine canadien :*  
Liza Frulla

*Directrice générale par intérim :*  
Carolle Brabant

*Champion des langues officielles :*  
Shelley Stein-Sacks

### PRINCIPAUX RÉSULTATS PAR CATÉGORIE D'INTERVENTION

#### Consultations

Téléfilm Canada a tenu ses propres consultations dans le but de bien cerner les priorités des CLOSM.

#### Coordination et liaison

Téléfilm a participé activement aux travaux du Groupe de travail sur les arts médiatiques, qui réunit plusieurs intervenants fédéraux clés et l'Alliance des producteurs francophones du Canada (APFC).

#### Financement et prestation de programmes

Dix-neuf projets ont pu être mis au point par neuf maisons de production

qui se sont partagé 368 397 \$. Téléfilm Canada a contribué au financement de 14 festivals canadiens qui présentent des films dans la langue officielle minoritaire d'une province et a consacré 1,6 million de dollars au doublage et au sous-titrage d'œuvres canadiennes. Par ailleurs, l'organisme a appuyé 35 projets en développement et en production de langue française hors Québec et a maintenu sa participation financière à 4 millions de dollars. Les 79 projets réalisés en langue anglaise au Québec ont bénéficié d'une aide financière de 12,8 millions de dollars. Malgré une baisse de la coproduction internationale en long métrage et une réduction du Fonds canadien de télévision, le pourcentage de participation de Téléfilm Canada aux projets francophones hors Québec a augmenté, passant de 17 p. 100 en 2002-2003 à 31 p. 100 en 2003-2004.

Téléfilm Canada a poursuivi, en collaboration avec l'APFC, la mise en œuvre du protocole d'entente conclu avec Patrimoine canadien dans le cadre du Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO). Ainsi, les producteurs francophones ont renforcé leur

#### Mandat

*Téléfilm Canada est un organisme culturel fédéral voué principalement au développement et à la promotion des industries du film, de la télévision, des nouveaux médias et de la musique.*

capacité de gérer leur entreprise, notamment en ce qui a trait à la préparation des plans d'activités. Les rencontres d'immersion, les formations préliminaires à un marché de télévision et la participation au *MIP-TV* à Cannes et au *Festival de la télévision de Banff* ont permis aux producteurs de l'APFC de se positionner auprès des diffuseurs et des décideurs, et de sensibiliser des acheteurs éventuels ici et à l'étranger. Toujours grâce au PICLO et en partenariat avec Radio-Canada et l'Office national du film, cinq réalisateurs et quatre auteurs francophones œuvrant en situation minoritaire ont bénéficié d'une formation intensive en réalisation ou en scénarisation à l'Institut national de l'image et du son (INIS). Plusieurs participants ont pu mettre en pratique leurs nouvelles connaissances au sein des équipes de production francophones de l'extérieur du Québec. Téléfilm Canada a constaté une croissance constante du volume de production et des licences consenties par les diffuseurs pour la production francophone de l'extérieur du Québec.

# Agence de promotion économique du Canada atlantique

## MINISTRE ET HAUTS FONCTIONNAIRES RESPONSABLES

Ministre :  
Joseph McGuire

Champions des langues officielles :  
Brian Dick et Paul Joudrey

## PRINCIPAUX RÉSULTATS PAR CATÉGORIE D'INTERVENTION

### Consultations

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) a participé aux travaux du Comité des sous-ministres responsables des langues officielles dirigé par le Bureau du Conseil privé, ainsi qu'à ceux du Comité directeur Citoyenneté et Immigration Canada-Communautés francophones en situation minoritaire. Cette participation lui a permis d'éclairer certains enjeux particuliers aux CLOSM. L'APECA a aussi fait preuve de son engagement en tenant compte des priorités des CLOSM dans la mise en œuvre de ses politiques, programmes et services; elle a notamment conclu un protocole d'entente avec la communauté francophone de l'Île-du-Prince-Édouard et d'autres ministères fédéraux et provinciaux.

### Communications

L'APECA a nommé des agents bilingues de développement économique pour

mieux desservir la population francophone de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse. Elle a participé à des activités de promotion du développement économique avec le Conseil économique du Nouveau-Brunswick, le Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse et diverses municipalités.

### Coordination et liaison

L'APECA a siégé au Comité national de développement économique et d'employabilité dirigé par Ressources humaines et Développement des compétences Canada. Elle a contribué aux travaux des sous-comités sur les langues officielles de chaque conseil fédéral des quatre provinces de l'Atlantique. L'Agence a également participé aux rencontres du réseau des coordonnateurs nationaux responsables de la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO.

### Financement et prestation de programmes

L'APECA a mené plusieurs projets dans divers domaines : les technologies de l'information, le développement économique, l'activité internationale, le tourisme et le perfectionnement des compétences des jeunes entrepreneurs dans le domaine des affaires. Un investissement conjoint de dix millions de dollars de l'APECA et de Patrimoine canadien dans le cadre du Partenariat

### Mandat

*L'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) a un vaste mandat portant sur le développement économique du Canada atlantique et visant à favoriser la création d'emplois et l'accroissement du revenu gagné dans la région de l'Atlantique.*

culturel et économique au Canada atlantique a permis de réaliser près de 80 projets visant à célébrer l'histoire et la diversité culturelle et à stimuler le développement économique. Les communautés francophones et acadiennes du Canada atlantique ont aussi bénéficié d'autres investissements de l'APECA et du Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO) pour la réalisation d'une douzaine de projets dans les secteurs du tourisme, de l'entrepreneuriat pour les jeunes et du développement des entreprises.

### Reddition de comptes

L'APECA a inclus son rapport d'activités reliées à la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO dans son *Rapport sur le rendement 2003-2004*.

## Agriculture et Agroalimentaire Canada



### MINISTRE ET HAUTS FONCTIONNAIRES RESPONSABLES

*Ministre :*

Andrew Mitchell

*Champion des langues officielles :*

Yvon Martel

*Cochampionne des langues officielles :*

Donna Mitchell

### PRINCIPAUX RÉSULTATS PAR CATÉGORIE D'INTERVENTION

#### Sensibilisation

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) a sensibilisé ses employés aux enjeux des CLOSM, notamment en les invitant à certaines rencontres du réseau des coordonnateurs nationaux responsables de la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO. À titre d'exemple, le Bureau des agricultrices a assisté à une rencontre organisée par Patrimoine canadien portant sur les défis particuliers aux femmes des communautés francophones en situation minoritaire.

#### Consultations

AAC tenu de nombreuses rencontres avec des représentants des CLOSM, particulièrement les grands acteurs du secteur économique, dans le but de mieux saisir leurs priorités et de mieux cibler ses interventions. Cela lui a permis de se rapprocher considérablement de cette clientèle. Il a notamment invité les CLOSM à participer aux consultations qui ont mené à l'élaboration du nouveau Programme pour l'avancement du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

#### Coordination et liaison

AAC a poursuivi sa participation active aux deux comités de développement économique et d'employabilité (communautés francophones à l'extérieur du Québec et communauté anglophone au Québec) qui relèvent de Ressources humaines et Développement des compétences Canada. Ces comités permettent de renforcer les partenariats entre ministères fédéraux et de favoriser le rapprochement avec les CLOSM.

#### Mandat

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) a pour mandat de dispenser l'information, de faire de la recherche, de mettre au point la technologie et d'offrir les politiques et programmes qui assureront la sécurité du système alimentaire, la santé de l'environnement et des innovations propices à la croissance.

#### Financement et prestation de programmes

AAC a poursuivi les projets entrepris dans le cadre du Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO). Ainsi, l'Initiative canadienne pour les collectivités rurales agricoles de langue officielle en situation minoritaire, qui a bénéficié des fonds de contrepartie du PICLO, a permis de réaliser 39 projets au sein de 70 communautés de langue officielle en situation minoritaire, dont trois au Québec. AAC a entamé des pourparlers pour renouveler son partenariat avec Patrimoine canadien afin de consolider les assises de ses interventions auprès des communautés rurales de langue officielle en situation minoritaire. Ce ministère a également mené d'autres projets ponctuels de développement économique en milieu rural, dans les secteurs de la coopération, de l'industrie agroalimentaire et de l'environnement agricole.

## Banque de développement du Canada

### MINISTRE ET HAUTS FONCTIONNAIRES RESPONSABLES

Ministre de l'Industrie :

David L. Emerson

Président et chef de la  
direction par intérim :

André Bourdeau

Championne des langues officielles :

Mary Karamanos

### PRINCIPAUX RÉSULTATS PAR CATÉGORIE D'INTERVENTION

#### Communications

La Banque de développement du Canada (BDC) a mené diverses activités visant à faire connaître ses services. À titre d'exemple, sa succursale de Moncton (N.-B.) a présenté le programme *E-Start* au *Salon Franco-Tech* (Shippagan), de même qu'un atelier sur l'entrepreneuriat destiné aux jeunes et aux femmes entrepreneurs, dans le cadre de l'*Extrême Entrepreneurship Extrême Conférence*. Au Québec, le Groupe-conseil de la BDC a tenu divers ateliers et conférences à l'intention des communautés anglophones sur des thèmes tels que la relève, la vente stratégique et les crédits d'impôt pour la recherche-développement. Dans le cadre d'une campagne nationale de publicité, la BDC a fait largement appel aux médias des CLOSM, partout au pays. Elle a aussi parrainé, avec

d'autres organismes, la publication d'un journal d'affaires, *La Voix des affaires francophones*, distribué par le seul quotidien francophone du Nouveau-Brunswick, *L'Acadie Nouvelle*.

#### Consultations

En 2003-2004, la BDC a participé à diverses consultations formelles et informelles parrainées par le Comité national de développement économique et d'employabilité (Ressources humaines et Développement des compétences Canada) et par Patrimoine canadien. Elle a notamment tenu une consultation ciblée avec la communauté francophone de l'Ontario. Dans le cadre de leurs activités courantes d'expansion des affaires, les employés de la BDC ont l'occasion de discuter avec des représentants des CLOSM.

#### Coordination et liaison

La BDC a participé au comité des langues officielles du Conseil des hauts fonctionnaires fédéraux de la région du Pacifique dans le but d'accroître sa présence auprès des CLOSM. Elle a maintenu son appui au Comité national de développement économique et d'employabilité. Sa participation au sous-groupe de travail sur les communications, de même qu'aux sous-comités de la jeunesse, du tourisme et de l'économie du savoir, lui ont permis

#### Mandat

La Banque de développement du Canada (BDC) offre des services financiers et de consultation novateurs aux petites entreprises canadiennes; elle accorde une attention particulière aux PME exportatrices et à celles des secteurs de la technologie.

de mieux comprendre les enjeux des CLOSM.

#### Financement et prestation de programmes

La BDC a travaillé de concert avec certains partenaires fédéraux tels que FedNor et Développement économique Canada pour les régions du Québec. Par exemple, au Québec, six entreprises anglophones ont participé au nouveau programme *Tech Strategy*. Cette année, la BDC a porté une attention spéciale aux femmes d'affaires et au développement économique rural au Québec.

#### Reddition de comptes

La BDC a procédé à la deuxième phase de l'examen des programmes et a fait une évaluation pratique de l'admissibilité des CLOSM à ses programmes. Elle en a conclu que la meilleure façon de mettre en œuvre l'article 41 de la LLO est de l'intégrer aux activités courantes de l'ensemble de ses succursales (plus de 80) partout au pays.

## Commission canadienne du tourisme

### MINISTRE ET HAUTS FONCTIONNAIRES RESPONSABLES

*Ministre de l'Industrie :*

David L. Emerson

*Présidente-directrice générale :*

Michèle McKenzie

*Championne des langues officielles :*

Chantal Péan

### PRINCIPAUX RÉSULTATS PAR CATÉGORIE D'INTERVENTION

#### Sensibilisation

Des représentants de la Commission canadienne du tourisme (CCT) ont participé à des rencontres interministérielles de partenaires fédéraux et communautaires, afin d'acquiescer une meilleure connaissance des priorités des CLOSM et de faire connaître les programmes de la Commission aux communautés.

#### Consultations

La présidente-directrice générale a entrepris une ronde de consultations auprès des intervenants touristiques; elle a ainsi rencontré la présidente du Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE

Canada) pour se familiariser avec les enjeux des CLOSM.

#### Communications

La CCT a amélioré l'information affichée sur son site Web en effectuant et en diffusant des recherches sur les débouchés commerciaux, les nouveaux produits en demande, les tendances, les obstacles à la croissance et les possibilités de réduire les coûts des transactions. Dans ses publications, la CCT traite des projets des CLOSM qui contribuent au développement de l'industrie touristique, par exemple les célébrations entourant le 400<sup>e</sup> anniversaire de l'établissement des Français en Amérique du Nord.

#### Financement et prestation de programmes

La CCT a travaillé de concert avec des organismes de développement économique des CLOSM en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario et au Nouveau-Brunswick afin d'encourager le tourisme dans les communautés francophones à l'extérieur du Québec. En outre, elle a contribué à assurer la présence de représentants des CLOSM au *Salon*

#### Mandat

*La Commission canadienne du tourisme (CCT) a pour mandat de veiller à la prospérité et à la rentabilité de l'industrie canadienne du tourisme, de promouvoir le Canada comme destination touristique de choix et de favoriser les relations de collaboration entre le secteur privé et les gouvernements du Canada, des provinces et des territoires.*



*mondial du tourisme*, tenu en France, à des séminaires destinés à des spécialistes du voyage au Canada et à des foires commerciales se déroulant à l'étranger afin de les aider à promouvoir le tourisme dans leurs régions. Par ailleurs, la CCT a contribué au *Gala des prix Montfort* en attribuant un prix au *Festival de la Chanson de Granby* pour souligner la contribution de cette organisation à la relève de la chanson francophone.

## Développement économique Canada (régions du Québec)

### MINISTRE ET HAUT FONCTIONNAIRE RESPONSABLE

Ministre :  
Jacques Saada

Championne des langues officielles :  
Rita Tremblay

### PRINCIPAUX RÉSULTATS PAR CATÉGORIE D'INTERVENTION

#### Sensibilisation

Développement économique Canada (DEC) (régions du Québec) a sensibilisé l'équipe de gestion de son Secteur des opérations aux principales responsabilités liées à la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO, à l'implication requise et aux activités à réaliser. DEC a nommé des personnes-ressources dans ses bureaux d'affaires assurant le service aux communautés anglophones et leur a offert une séance de formation sur l'article 41. À l'interne, DEC a diffusé divers documents d'information, dont des données statistiques sur les caractéristiques socio-économiques des communautés anglophones du Québec. Ces données permettent de cibler les mesures à prendre et d'élaborer des stratégies qui tiennent compte des réalités du milieu.

#### Consultations

DEC a participé aux consultations ministérielles organisées dans le cadre du Plan d'action du gouvernement du Canada pour les langues

officielles, de concert avec Industrie Canada; il a ainsi pu saisir la perspective de la communauté anglophone sur la mise en œuvre du volet économique du plan au Québec. DEC a notamment coordonné des consultations menées avec plusieurs partenaires gouvernementaux auprès des communautés anglophones dans les régions de la Basse-Côte-Nord, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, aux prises avec des difficultés socioéconomiques liées au secteur des pêches.

#### Communications

Dans ses communications publiques, DEC a fait appel aux médias des communautés anglophones.

#### Coordination et liaison

DEC a participé au Comité national de développement des ressources humaines pour la communauté minoritaire anglophone (Ressources humaines et Développement des compétences Canada); il a assuré la coprésidence du groupe de travail sur la diversification économique et la création d'emplois, et a participé aux groupes permanents de travail sur les communications et les jeunes. Par ailleurs, il a travaillé avec Industrie Canada à l'élaboration d'une vision commune d'intervention auprès des CLOSM.

#### Financement et prestation de programmes

DEC offre des programmes et services aux petites et moyennes entreprises

#### Mandat

*Développement économique Canada (DEC) a pour mandat de promouvoir le développement économique des régions du Québec, en accordant une attention particulière à celles dont la croissance économique est lente et les emplois insuffisants, afin qu'il en résulte, à long terme, une amélioration de la prospérité et de l'emploi.*

(PME) et aux entrepreneurs anglophones (actifs et en devenir), aux collectivités anglophones et à leurs membres. Il a ainsi versé plus de neuf millions de dollars pour la réalisation de plus d'une centaine de projets touchant la minorité anglophone du Québec. DEC a également favorisé le développement et le renforcement de liens entre les communautés anglophones et ses partenaires du développement économique et communautaire, notamment les sociétés d'aide au développement des collectivités. Il a collaboré, avec Patrimoine canadien, à la tenue d'un camp de formation destiné aux jeunes entrepreneurs, dans le cadre du Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO).

#### Reddition de comptes

DEC a intégré les objectifs visés relativement à l'article 41 de la LLO à son *Rapport sur les plans et priorités* déposé au Parlement.

## Diversification de l'économie de l'Ouest Canada



### MINISTRE ET HAUT FONCTIONNAIRE RESPONSABLE

Ministre :  
Stephen Owen

Championne des langues officielles :  
Judy Ferguson

### PRINCIPAUX RÉSULTATS PAR CATÉGORIE D'INTERVENTION

#### Sensibilisation

La mise en œuvre de la Stratégie de développement des entreprises francophones a valu à Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) le *Prix du Chef de la fonction publique* dans la catégorie des langues officielles. On a ainsi reconnu son travail auprès des communautés francophones de l'Ouest et ses efforts de promotion de la dualité linguistique.

#### Consultations

DEO a collaboré, avec Industrie Canada, à des consultations visant à cerner les besoins, les priorités et les possibilités d'action des CLOSM. Il a également participé, avec le Bureau du

Conseil privé, à des consultations régionales visant à assurer une exécution efficace des activités prévues dans le Plan d'action du gouvernement du Canada pour les langues officielles.

#### Communications

DEO s'est penché sur les méthodes de collecte et de conservation des histoires de réussite par région et pour tout l'Ouest canadien.

#### Coordination et liaison

DEO a continué de participer activement aux sous-comités des langues officielles des Conseils des hauts fonctionnaires fédéraux et aux autres organisations semblables. Il a également travaillé en étroite collaboration avec Patrimoine canadien et Industrie Canada et a participé aux travaux du Comité national de développement économique et d'employabilité de Ressources humaines et Développement des compétences Canada. Il a entrepris des pourparlers en vue du renouvellement du protocole d'entente sur le Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO) pour une

#### Mandat

*Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) a pour mandat de promouvoir le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest canadien et de faire valoir les intérêts de l'Ouest dans les politiques économiques nationales.*

autre période de quatre ans, puisque ce partenariat a favorisé la réussite de nombreux projets et poussé les intervenants des collectivités à collaborer à la mise en œuvre d'une stratégie de développement communautaire plus durable.

#### Financement et prestation de programmes

DEO a parrainé l'intégration des organisations francophones à vocation économique (OFVE), telles que la Chambre économique de l'Alberta, au Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien et a renforcé leur rôle comme fournisseurs de services clés aux CLOSM. DEO a mis en application une stratégie francophone incluant un budget de fonctionnement, des initiatives spéciales de développement économique et un fonds régional. Il a aussi eu recours au PICLO pour favoriser le développement du tourisme, appuyer les entrepreneurs francophones et assurer la mise en place du réseau d'information électronique *gazel.ca* en Saskatchewan.

## Industrie Canada

### MINISTRE ET HAUT FONCTIONNAIRE RESPONSABLE

Ministre :

David L. Emerson

Champion des langues officielles :

John McBride

### PRINCIPAUX RÉSULTATS PAR CATÉGORIE D'INTERVENTION

#### Sensibilisation

Industrie Canada a organisé des consultations et ateliers à l'intention de ses coordonnateurs ministériels et régionaux responsables de la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO afin de mieux les outiller.

#### Consultations

Industrie Canada a effectué ses premières consultations formelles auprès des CLOSM afin d'assurer des relations de travail plus productives avec celles-ci et de mieux comprendre leurs besoins et leurs préoccupations.

#### Communications

Le Ministère a mis sur pied un réseau de conseillers qui travailleront directement sur le terrain avec les CLOSM dans les régions. Le rôle des conseillers sera de combler l'écart entre,

d'une part, les CLOSM, et, d'autre part, le Ministère et les organismes de développement régional.

#### Coordination et liaison

Industrie Canada a commencé à mettre en œuvre la composante du Plan d'action du gouvernement du Canada pour les langues officielles dont il est responsable et a travaillé en étroite collaboration avec les organismes de développement régional (APECA, DEO, DEC et FedNor). Il participe activement aux travaux du Comité national de développement économique et d'employabilité et du Comité national de développement des ressources humaines pour la communauté minoritaire anglophone. Il est également un membre actif du réseau des coordonnateurs nationaux responsables de la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO.

#### Financement et prestation de programmes

Industrie Canada a versé plus de sept millions de dollars à des activités et initiatives touchant les CLOSM, dont plus de deux millions provenaient de FedNor. Les CLOSM ont participé en grand nombre aux programmes du Ministère visant les technologies

#### Mandat

*Industrie Canada a pour mandat d'aider les Canadiens à être plus productifs et concurrentiels dans l'économie du savoir et d'améliorer ainsi le niveau et la qualité de vie au pays. Le Ministère stimule l'essor d'une économie dynamique et novatrice.*



de l'information et des communications tels que le programme Rescol canadien, le Programme d'accès communautaire et le programme Ordinateurs pour les écoles. Le Ministère a veillé à ce que les CLOSM profitent du Programme pilote de services à large bande pour le développement rural et du Nord et à ce qu'elles ne soient pas défavorisées en raison de leur situation minoritaire.

## Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

### MINISTRE ET HAUT FONCTIONNAIRE RESPONSABLE

Ministre :  
Scott Brison

Championne des langues officielles :  
Francine Kennedy

### PRINCIPAUX RÉSULTATS PAR CATÉGORIE D'INTERVENTION

#### Sensibilisation

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) a organisé des activités dans le cadre des *Rendez-vous de la Francophonie* dans le but de mettre en valeur la langue et la culture françaises au Canada. Il a par ailleurs élaboré un plan d'action sur l'offre de services bilingues dans les édifices fédéraux de la région de la capitale nationale.

#### Consultations

TPSGC a participé à diverses rencontres où des représentants des CLOSM ont fait part de leurs priorités, ce qui lui a permis de mieux comprendre les réalités de ces communautés.

#### Communications

Le Ministère a présenté près de 120 séances d'information intitulées *Comment faire affaire avec le gouvernement fédéral* et *Comment*

*rédiger une proposition efficace* pour s'assurer que les entreprises des CLOSM soient mieux en mesure de traiter avec le gouvernement fédéral.

#### Coordination et liaison

TPSGC participe aux travaux du Comité national de développement économique et d'employabilité et du *Forum 4-2-1*. Dans le cadre du Fonds régional pour les partenariats, il a appuyé la mise en réseau des coordonnateurs des langues officielles de l'Ouest pour favoriser les échanges sur les pratiques exemplaires et soutenir les efforts auprès des CLOSM. Le Bureau de la traduction a créé le Conseil national de terminologie pour aider les provinces et les territoires à appuyer les CLOSM et à accroître la qualité des services bilingues. Par ailleurs, TPSGC a participé activement au groupe de travail interministériel sur l'utilisation des médias minoritaires, mis sur pied par Patrimoine canadien pour donner suite à une recommandation de la Commissaire aux langues officielles.

#### Financement et prestation de programmes

TPSGC a convenu d'appuyer les *Jeux de la Francophonie de 2005*, qui auront lieu à Winnipeg, et le *Congrès mondial acadien 2004* en contribuant aux frais de traduction. Il a continué

#### Mandat

*Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) a pour mandat de fournir l'infrastructure et les services communs dont le gouvernement a besoin pour exécuter son programme; il permet à ce dernier de répondre aux besoins et aux attentes des Canadiens et des Canadiennes.*

de s'assurer que des organismes des CLOSM bénéficient de tarifs d'hébergement réduits dans les hôtels qui font affaire avec le gouvernement fédéral. Il a également offert aux CLOSM des exemplaires de *Termium+*, un outil de recherche terminologique.

Grâce à une entente conclue avec Industrie Canada, TPSGC donne accès à du matériel informatique aux organismes sans but lucratif des CLOSM. Pour sa part, le Bureau de la traduction a continué d'offrir des possibilités de carrière aux jeunes issus des CLOSM dans le cadre de son programme *Un deuxième souffle*. De plus, il accueille des étudiants en traduction dans le cadre du Programme de stages en partenariat avec les universités ou du Programme de stages coop. Cette initiative permet aux étudiants d'approfondir leurs connaissances, que ce soit sur place ou à partir de leur localité.

## Condition féminine Canada



### MINISTRE ET HAUT FONCTIONNAIRE RESPONSABLE

*Ministre :*  
Liza Frulla

*Championne des langues officielles :*  
Florence Levers

### PRINCIPAUX RÉSULTATS PAR CATÉGORIE D'INTERVENTION

#### Sensibilisation

En vue d'élaborer son plan d'action pour 2003-2006, Condition féminine Canada (CFC) a sensibilisé sa haute direction à l'importance de viser des résultats concrets et d'assumer le leadership de la mise en œuvre du plan. Dans chaque direction, la personne chargée des dossiers reliés aux langues officielles a reçu une formation de base, ainsi que certains outils destinés à faciliter son travail. Par ailleurs, CFC s'est engagé à reconnaître et à promouvoir la dualité linguistique du Canada dans ses quinze points de service au pays.

#### Consultations

CFC a élaboré son plan d'action triennal en tenant compte de son mandat et des priorités établies à la suite de consultations menées

auprès des femmes des CLOSM, soit principalement : l'accès aux programmes, aux services et à l'information du gouvernement; le soutien financier, matériel, technique et l'appui au développement social; la participation accrue au mouvement pour l'égalité des femmes; et les possibilités de participer au processus d'élaboration des politiques gouvernementales.

#### Communications

L'information sur les programmes, services et ressources de CFC est disponible dans les deux langues officielles sur Internet ou en version imprimée auprès des bureaux de l'administration centrale ou en région. Les rapports de recherches stratégiques financées par le Fonds de recherche en matière de politiques sont également disponibles; ainsi, ils ont été distribués aux ministres et aux fonctionnaires des gouvernements fédéral et provinciaux, aux bureaux régionaux de CFC, aux organismes de recherche, aux groupes de femmes, etc. De plus, CFC a produit un article sur l'analyse comparative entre les sexes et les langues officielles dans le *Bulletin 41-42* de Patrimoine canadien, dans le but de promouvoir

#### Mandat

*Condition féminine Canada (CFC) est responsable de promouvoir l'égalité entre les sexes et d'assurer la pleine participation des femmes à la vie économique, sociale, culturelle et politique du pays.*

cet important outil d'analyse des politiques et des programmes.

#### Coordination et liaison

CFC continue de participer à divers comités interministériels qui appuient les CLOSM, notamment les Conseils fédéraux, le réseau des coordonnateurs nationaux responsables de la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO, le Partenariat rural canadien et l'Initiative nationale pour les sans-abri. CFC peut ainsi s'assurer que les discussions et les considérations stratégiques tiennent compte des enjeux et des priorités des femmes des CLOSM.

#### Financement et prestation de programmes

Par le biais de son Programme d'action pour l'égalité entre les sexes, CFC a investi plus d'un million de dollars pour atteindre les résultats visés dans son plan d'action : d'une part, améliorer la capacité organisationnelle des groupes de femmes des CLOSM et, d'autre part, promouvoir des processus inclusifs d'élaboration des politiques gouvernementales pour que les femmes des CLOSM aient pleinement accès aux aspects politiques, sociaux et culturels de la société canadienne et y participent pleinement.

## Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

### MINISTRE ET HAUTS FONCTIONNAIRES RESPONSABLES

Ministre de l'Industrie :  
David L. Emerson

Président :  
Marc Renaud

Championne des langues officielles :  
Shirley Squires

### PRINCIPAUX RÉSULTATS PAR CATÉGORIE D'INTERVENTION

#### Consultations

En 2004, le Conseil a consulté un certain nombre d'universités, dont des établissements des CLOSM, au sujet de la possibilité de passer du statut de conseil de subvention à celui de « conseil du savoir », ce qui permettrait de mettre plus précisément l'accent sur la mobilisation, le transfert, l'utilisation et l'application du savoir issu de la recherche en sciences humaines.

#### Communications

Le Conseil renseigne régulièrement ses membres sur ses programmes, par courriel et par envois postaux. Il communique également avec ses clients par l'intermédiaire des établissements d'enseignement postsecondaire. Pour ce qui est de la recherche dans le domaine des langues officielles, il distribue de l'information sur ses programmes et ses autres activités aux chercheurs, aux universités dans les

régions où se trouvent des CLOSM et aux associations connexes, par exemple au Regroupement des universités de la francophonie hors Québec. Un recueil des projets de recherche financés par le Conseil sur le caractère bilingue de la population canadienne et sur les CLOSM est produit et mis à jour régulièrement.



#### Coordination et liaison

En 2003-2004, le Conseil et la Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles de Patrimoine canadien ont examiné la possibilité de réaliser un projet commun dans le but de contribuer à la relance et à l'expansion de la capacité de recherche du Canada dans les domaines des langues officielles en situation minoritaire, du bilinguisme et des langues secondes.

#### Mandat

Le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSHC) est un organisme fédéral indépendant, chargé de promouvoir et d'appuyer la recherche universitaire et la formation en sciences humaines.

#### Financement et prestation de programmes

Le Conseil continue de verser des subventions et des bourses assujetties à l'examen des pairs au titre de projets de recherche universitaires sur de nombreux sujets, dont les enjeux des CLOSM et le caractère bilingue du Canada. Il a, par exemple, financé une étude sur la façon dont l'immigration francophone catholique en Saskatchewan a contribué à l'évolution de l'identité des Fransaskois, une étude sur les commémorations nationalistes des minorités francophones en Nouvelle-Écosse et en Ontario, et une analyse de la culture francophone dans les Prairies, notamment en matière de production littéraire. En 2003, le programme des Alliances de recherche universités-communautés (ARUC) est devenu l'un des principaux programmes stratégiques du Conseil. Les ARUC financent des partenariats de recherche entre des organismes communautaires (provenant par exemple des CLOSM) et des universités canadiennes par le biais de concours nationaux de projets de recherche évalués par des pairs.

## École de la fonction publique du Canada (Centre canadien de gestion)

### MINISTRE ET HAUTS FONCTIONNAIRES RESPONSABLES

*Président du Conseil du Trésor :*  
Reginald B. Alcock

*Présidente et directrice générale :*  
Janice Cochrane

*Championne des langues officielles :*  
Jocelyne Cormier

### PRINCIPAUX RÉSULTATS PAR CATÉGORIE D'INTERVENTION

#### Sensibilisation

Le Centre canadien de gestion (CCG) a continué à sensibiliser les gestionnaires de la fonction publique à leur rôle dans la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO et à les encourager à approfondir leur connaissance des CLOSM. Les groupes et les particuliers dans le secteur Gestion du savoir et études supérieures ont été nombreux à faire des efforts pour communiquer dans les deux langues officielles (p. ex. courriels, réunions, messagerie vocale). Des séances d'information ont été organisées dans chaque langue officielle et dans un format bilingue.

#### Communications

Environ 500 exemplaires du rapport issu d'une table ronde sur les langues officielles ont été distribués à des cadres supérieurs et à des spécialistes des langues officielles de la fonction publique du Canada. Ce rapport a été mentionné dans une étude effectuée par le Commissariat aux langues officielles et était intitulé *Le français à suivre : redonner un dynamisme aux langues officielles en milieu de travail*. Un programme de jeunes boursiers en administration publique a été conçu pour donner à des jeunes Canadiens un accès privilégié à des cadres de la fonction publique et les mettre en contact avec les pratiques d'avant-garde dans l'administration publique.

#### Financement et prestation de programmes

La bibliothèque du CCG et Campusdirect ont déployé des efforts considérables pour dénicher et offrir des ouvrages commerciaux publiés dans les deux langues officielles. Campusdirect offre des cours en ligne dont 93 en français et 111 en anglais. Tous les didacticiels personnalisés ont été élaborés et programmés dans les deux langues officielles.

À la suite de la restructuration de l'appareil gouvernemental annoncée le 12 décembre 2003, le Centre canadien de gestion a été intégré à une nouvelle entité, l'École de la fonction publique du Canada.

#### Mandat

*L'École de la fonction publique du Canada a pour mandat d'encourager la fierté et l'excellence dans la fonction publique; de favoriser un attachement collectif à des buts, à des valeurs et à des traditions; de répondre à des besoins communs en matière d'apprentissage et de perfectionnement; d'aider les sous-ministres et leurs homologues à satisfaire les besoins d'apprentissage de leur organisation; de rechercher l'excellence dans la gestion du secteur public et l'administration publique.*

# Ressources humaines et Développement des compétences Canada Développement social Canada

## MINISTRES ET HAUTS FONCTIONNAIRES RESPONSABLES

*Ministre des Ressources humaines et  
du Développement des compétences :*  
Joseph Volpe

*Championne des langues officielles :*  
Maryantonett Flumian

*Ministre du Développement social :*  
Ken Dryden

## PRINCIPAUX RÉSULTATS PAR CATÉGORIE D'INTERVENTION

### Sensibilisation

Le Secrétariat, Communautés minoritaires de langue officielle (SCMLO), de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC), a utilisé différentes approches pour sensibiliser les gestionnaires et employés à l'importance de la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO.

### Consultations

RHDC et Développement social Canada (DSC) ont participé activement aux consultations organisées par le Bureau du Conseil privé dans le cadre du Plan d'action du gouvernement du Canada pour les langues officielles. Ils ont également participé aux rencontres du réseau des champions des langues officielles et du réseau des coordonnateurs nationaux responsables de la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO. À RHDC, les coordonnateurs régionaux jouent un rôle important en contribuant à l'élaboration et à la modification des programmes et en étant à l'écoute

des priorités de développement des communautés.

### Coordination et liaison

RHDC a continué de diriger le travail du Comité national de développement économique et d'employabilité (CNDÉE), ainsi que celui du Comité national de développement des ressources humaines pour la communauté minoritaire anglophone. Les rapports annuels de ces deux comités font état d'importants résultats dans les CLOSM, et ce, grâce aux programmes et services offerts par plusieurs ministères et organismes fédéraux œuvrant dans le domaine du développement économique et de l'employabilité.

### Financement et prestation de programmes

RHDC a mis sur pied des initiatives reliées à l'alphabétisation, à des stages ciblant les jeunes et à l'amélioration du service bilingue du Guichet d'emplois. Il a également poursuivi son travail de renouvellement du Fonds d'appui qui sert à soutenir le travail des deux comités nationaux de développement économique et d'employabilité.

Pour sa part, DSC a mis de l'avant un projet pilote national visant à faire le point sur les services de garde d'enfants en français et leur influence sur le développement linguistique et culturel des CLOSM. De plus, DSC a confié à la Commission nationale des parents francophones le mandat d'appuyer les CLOSM dans l'élaboration de politiques mieux adaptées à leurs besoins en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

*Le 12 décembre 2003, le gouvernement du Canada a procédé à une restructuration et a annoncé la création de Ressources humaines et Développement des compétences Canada et de Développement social Canada à la suite du démantèlement de Développement des ressources humaines Canada.*

### Mandat

- Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) est responsable de fournir à tous les Canadiens les outils dont ils ont besoin pour se développer et prospérer dans leur milieu de travail et dans leur collectivité, en développant à la fois le capital humain et le marché du travail.*
- Développement social Canada (DSC) a pour mandat d'aider à assurer et à renforcer les assises sociales du Canada, en aidant les familles ayant des enfants, en fournissant un soutien aux personnes handicapées et en veillant à ce que les aînés puissent participer pleinement à la vie de leur collectivité.*

## Santé Canada

### MINISTRE ET HAUTS FONCTIONNAIRES RESPONSABLES

*Ministre :*

Ujjal Dosanjh

*Champion des langues officielles :*

Marcel Nouvet

*Cochampionne des langues officielles :*

Aldean Andersen

### PRINCIPAUX RÉSULTATS PAR CATÉGORIE D'INTERVENTION

#### Sensibilisation

Santé Canada (SC) a adopté une nouvelle politique interne sur les langues officielles en vue de mieux rejoindre son personnel et d'appuyer les CLOSM. Il a également organisé diverses activités dans le cadre des *Rendez-vous de la Francophonie*. Les six bureaux régionaux de Santé Canada ont reçu des fonds pour les aider à mieux tenir compte de la dualité linguistique et à augmenter leur capacité de promouvoir un meilleur accès à des services de santé.

#### Consultations

SC a participé aux consultations ministérielles sur la mise en œuvre du Plan d'action du gouvernement du Canada pour les langues officielles. Il a également réuni ses comités consultatifs (francophone et anglophone) des CLOSM de façon régulière et a assuré la participation des communautés au renouvellement de ses programmes de financement.

#### Communications

L'information sur les programmes et services de Santé Canada est diffusée



aux CLOSM par l'intermédiaire du réseau de coordonnateurs régionaux du Ministère, ainsi que par l'entremise des médias des CLOSM. Le site Web de Santé Canada est aussi une source importante d'information bilingue.

#### Coordination et liaison

Santé Canada participe activement aux rencontres et aux travaux du Comité directeur de Citoyenneté et Immigration Canada, où il a notamment proposé certaines mesures qui permettraient d'améliorer la capacité d'accueil et l'intégration économique, sociale et culturelle des immigrants. Le Ministère a également participé à la *Conférence des champions ministériels des langues officielles*, à Edmonton, en avril 2003. Il est aussi un partenaire très actif du réseau des coordonnateurs nationaux responsables de la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO.

#### Financement et prestation de programmes

Dans le cadre du Plan d'action du gouvernement du Canada, le Ministère a créé le Programme de contribution pour l'amélioration de l'accès aux services de santé pour les CLOSM, qui finance des initiatives de réseautage et de formation et maintien en poste de professionnels de la santé. Dans ce contexte, quatorze accords de contribution ont été signés avec les bénéficiaires des deux communautés : la Société Santé en français et le *Quebec Community Groups Network* recevront respectivement

#### Mandat

*Santé Canada (SC) aide les Canadiens et les Canadiennes à maintenir et à améliorer leur santé; il joue un rôle important au niveau de l'élaboration de politiques, de l'exécution de programmes et de la prestation de services. Il travaille en partenariat avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les communautés des Premières nations et des Inuits, ainsi que d'autres parties intéressées.*

9,3 millions de dollars et 4,7 millions de dollars sur une période de cinq ans pour le maintien et le développement de réseaux visant l'animation et la concertation du milieu autour d'enjeux liés à la santé. Pour la formation et le maintien en poste, le Consortium national de formation en santé (dix institutions postsecondaires) recevra une somme de 63 millions de dollars échelonnée sur cinq ans, dans le but d'assurer la disponibilité de professionnels de la santé pouvant travailler en français. De plus, l'université McGill recevra 12 millions de dollars pour mener des activités de formation linguistique visant à assurer la disponibilité des professionnels de la santé pouvant travailler en anglais au Québec.

#### Reddition de comptes

Santé Canada a modifié son système de suivi des subventions et contributions afin d'être en mesure d'identifier les projets appuyant les CLOSM et de rendre compte plus précisément de l'aide qu'il leur apporte.

## Société canadienne des postes

### MINISTRE ET HAUTS FONCTIONNAIRES RESPONSABLES :

*Ministre du Revenu national :*  
John McCallum

*Présidente-directrice générale :*  
Anne Joynt

*Championne des langues officielles :*  
Ann-Therese MacEachern

### PRINCIPAUX RÉSULTATS PAR CATÉGORIE D'INTERVENTION

#### Consultations

La Société canadienne des postes (SCP) a participé à diverses rencontres qui lui ont permis de se tenir au courant des besoins et priorités des CLOSM.

#### Communications

La SCP a participé à la 5<sup>e</sup> édition des *Rendez-vous de la Francophonie*. En collaboration avec la Radio Rock-Détente et les *Rendez-vous de la Francophonie*, elle a lancé le concours *Écris-moi sans faute* dans le but de mettre en valeur la langue française. Par ailleurs, la Société a parrainé le *Prix Montfort* dans la catégorie *Affaires*, attribué à M. Denis Losier, ancien directeur général de la Société des Acadiens et Acadiennes du

Nouveau-Brunswick. Elle a émis un timbre marquant le 400<sup>e</sup> anniversaire du premier établissement des Français en Acadie et un autre soulignant le 100<sup>e</sup> anniversaire de fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants. Dans le cadre de son programme des *Prix de l'alphabétisation*, la SCP a reconnu les efforts de six lauréats issus des CLOSM.



Timbre émis pour le 400<sup>e</sup> anniversaire du premier établissement des Français en Acadie

#### Coordination et liaison

La SCP participe activement aux activités du réseau des coordonnateurs nationaux responsables de la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO.

#### Financement et prestation de programmes

La SCP a appuyé Le français pour l'avenir, un organisme qui gère un programme d'échanges visant à

#### Mandat

La Société canadienne des postes (SCP) a pour mandat de créer et d'exploiter un service postal comportant le relevage, la transmission et la distribution de messages, renseignements, fonds ou marchandises, au Canada et à l'étranger.

promouvoir le bilinguisme et le biculturalisme au Canada. L'organisme a tenu, dans dix villes canadiennes, des activités en français qui ont réuni des jeunes du secondaire provenant de plusieurs provinces et territoires. La Société a également collaboré avec la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français à la production de 550 000 signets en français qui ont été distribués à l'occasion de la *Journée canadienne en alphabétisation familiale*. Toujours dans le domaine de l'alphabétisation, la SCP a appuyé le projet *La lecture en cadeau* de la Fondation pour l'alphabétisation en contribuant à l'achat de livres neufs pour les enfants.

## Affaires étrangères Canada

### Commerce international Canada

#### MINISTRES ET HAUT FONCTIONNAIRE RESPONSABLE

Ministre des Affaires étrangères :  
Pierre Pettigrew

Championne des langues officielles :  
Gisèle Samson-Verreault

Ministre du Commerce international :  
James Scott Peterson

#### PRINCIPAUX RÉSULTATS PAR CATÉGORIE D'INTERVENTION

##### Sensibilisation

Dans le cadre du Programme de conférenciers, des visites ont été organisées d'un bout à l'autre du Canada pour les chefs de mission et les représentants ministériels officiels. On a alors accordé une attention particulière aux CLOSM.

##### Consultations

En 2003, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAÉCI) a participé à un certain nombre de groupes de travail interministériels coordonnés par le ministère du Patrimoine canadien. Ses représentants communiquent régulièrement avec la Fédération culturelle canadienne-française et d'autres groupes artistiques. Ils ont également rencontré des institutions et des organismes tels que l'Université de Moncton et la Société éducative de l'Alberta.

##### Communications

Les ministères des Affaires étrangères et du Commerce international font la



promotion de la dualité linguistique canadienne dans toutes leurs activités au Canada et à l'étranger. Ils la présentent comme une composante intrinsèque de la société canadienne. Ils font en outre la promotion des *Rendez-vous de la Francophonie* et d'autres activités spéciales.

##### Financement et prestation de programmes

Le MAÉCI a contribué à divers projets faisant la promotion de la communauté francophone minoritaire du Canada, de sa diversité, de sa vitalité et de sa richesse; il a appuyé notamment la tournée d'un groupe musical acadien dans les communautés francophones de la Louisiane, aux États-Unis. Il a aussi soutenu le Festival international acadien-cajun du Québec et la participation de l'Association franco-yukonnaise au Congrès international Canada-France/France-Canada.

Dans le contexte du 400<sup>e</sup> anniversaire de l'Acadie et de la présence française en Amérique du Nord, la contribution du ministère à la Société nationale de l'Acadie a permis à l'organisme d'appuyer de nombreuses demandes de participation acadienne et franco-canadienne à des activités se déroulant en France, en Belgique et dans d'autres pays francophones.

Dans le cadre du Partenariat interministériel avec les communautés

##### Mandat

Le 12 décembre 2003, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAÉCI) a été scindé en deux entités :

- Le ministère des Affaires étrangères soutient les Canadiens à l'étranger, travaille à assurer la paix et la sécurité dans le monde, et fait la promotion des valeurs et de la culture canadiennes sur la scène internationale.
- Le ministère du Commerce international (CICan) appuie le développement du commerce en offrant des services aux exportateurs, en élaborant des politiques et en attirant des investissements au Canada.

de langue officielle (PICLO), conclu avec le ministère du Patrimoine canadien, le MAÉCI, Citoyenneté et Immigration Canada et la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada ont financé une tournée internationale d'artistes francophones. La tournée a permis de présenter en Europe de l'Est, en Amérique latine et en Afrique francophone, la richesse et la diversité artistiques et culturelles des communautés francophones en situation minoritaire au Canada.

## Agence canadienne de développement international



### MINISTRE ET HAUTS FONCTIONNAIRES RESPONSABLES

*Ministre de la Coopération  
internationale :*  
Aileen Carroll

*Président :*  
Paul Thibault

*Champion des langues officielles :*  
Jean-Marc Métivier

### PRINCIPAUX RÉSULTATS PAR CATÉGORIE D'INTERVENTION

#### Financement et prestation de programmes

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) a travaillé avec de nombreux partenaires provenant des secteurs bénévole et privé. Elle a appuyé plusieurs établissements d'enseignement qui sont au service des CLOSM et qui offrent des programmes en développement international. L'Agence continue de soutenir les efforts de ces communautés, notamment par l'entremise de ses bureaux régionaux de l'Atlantique, du Pacifique et des Prairies. Ces bureaux, qui appuient les efforts de coopération internationale en favorisant une plus grande participation des régions du Canada aux activités de l'ACDI, ont établi des liens avec les CLOSM de leur région.

#### Mandat

*L'Agence canadienne de développement international (ACDI) a pour mandat d'encourager les efforts des populations des pays en développement en vue d'un développement économique et social autonome compatible avec leurs besoins et leur environnement, d'accorder une assistance humanitaire et, partant, de favoriser les intérêts politiques et économiques du Canada à l'étranger.*



## Centre de recherches pour le développement international

### MINISTRE ET HAUTS FONCTIONNAIRES RESPONSABLES

Ministre des Affaires étrangères :  
Pierre Pettigrew

Présidente :  
Maureen O'Neil

Championne des langues officielles :  
Chantal Schryer

### PRINCIPAUX RÉSULTATS PAR CATÉGORIE D'INTERVENTION

#### Sensibilisation

Le programme Formation et bourses aide les jeunes chercheurs à acquérir de l'expérience dans leur champ d'intérêt. Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) étudie soigneusement les

demandes et donne la priorité aux chercheurs des CLOSM.

#### Communications

Le CRDI a continué d'investir des ressources substantielles afin de communiquer aux CLOSM ses bulletins d'information et ses chroniques sur l'organisme, de même que des renseignements sur ses programmes. Il continue de joindre les Canadiens et les Canadiennes des CLOSM qui s'intéressent aux recherches sur le développement international ou y participent activement.

#### Financement et prestation de programmes

Le CRDI maintient son appui aux CLOSM par l'entremise de ses programmes Partenariats canadiens et Formation et bourses. Il a attribué des bourses aux universités pour la réalisation d'activités intégrant des

#### Mandat

*Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) a pour mandat de lancer, d'encourager, d'appuyer et de mener des recherches sur les problèmes des régions du monde en voie de développement et sur la mise en œuvre des connaissances scientifiques, techniques et autres en vue du progrès économique et social de ces régions.*



étudiants des CLOSM. Il veut ainsi familiariser ces étudiants avec le développement international et leur donner des occasions de s'y intéresser davantage.

# Citoyenneté et Immigration Canada

## MINISTRE ET HAUTS FONCTIONNAIRES RESPONSABLES

Ministre :  
Judy Sgro

Championne des langues officielles :  
Lyse Ricard

Cochampionne des langues officielles :  
Louise Gravel

## PRINCIPAUX RÉSULTATS PAR CATÉGORIE D'INTERVENTION

### Sensibilisation

Des dispositions relatives aux langues officielles ont été intégrées aux ententes de contribution des programmes d'établissement et de réétablissement. Des lignes directrices pour leur mise en œuvre ont été émises dans tous les bureaux de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC).

### Consultations

CIC continue de promouvoir l'immigration vers les communautés francophones en situation minoritaire par l'entremise du Comité directeur Citoyenneté et Immigration Canada–Communautés francophones en situation minoritaire. Il a pu accroître l'appui et la participation au Comité d'autres ministères fédéraux et des gouvernements provinciaux et territoriaux. En novembre 2003, le Comité a publié le *Cadre stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire* et a commencé l'élaboration de plans d'action

nationaux, provinciaux et territoriaux visant à atteindre les cinq objectifs cernés lors des consultations menées auprès de tous ses membres.

### Communications

Un prototype de site Web francophone d'immigration a été mis au point dans le but de fournir de l'information concernant la LLO et les communautés francophones en situation minoritaire aux clients de CIC, tant au Canada qu'à l'étranger. CIC a également participé à deux tournées dans des villes d'Europe centrale et d'Amérique du Sud. Ces tournées étaient organisées en collaboration avec la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et le ministère du Patrimoine canadien dans le cadre du Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO). Elles avaient pour but d'inciter



### Mandat

*Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) a pour mandat de faire du Canada un pays plus fort en tirant le maximum d'avantages des mouvements migratoires mondiaux, en protégeant les réfugiés au pays et à l'étranger, en soutenant l'établissement, l'adaptation et l'intégration des nouveaux arrivants, et en gérant l'accès au Canada.*

les immigrants potentiels à venir au Canada et à s'établir dans les communautés francophones en situation minoritaire.

### Coordination et liaison

Des dispositions qui reconnaissent l'importance de favoriser le développement des CLOSM sont incluses dans toutes les nouvelles ententes fédérales, provinciales et territoriales négociées, telles que l'Accord relatif à la collaboration entre le Canada et la Colombie-Britannique en matière d'immigration, l'Accord Canada–Manitoba en matière d'immigration et les ententes Canada–Nouvelle-Écosse et Canada–Saskatchewan sur les candidats désignés par la province.

Un nouveau centre Metropolis a été créé au Canada atlantique en vue de stimuler, de promouvoir et d'appuyer les partenariats productifs entre les universitaires et de favoriser des recherches sur les politiques publiques dans les domaines de l'immigration, des migrations et de la diversité culturelle.

## Justice Canada

### MINISTRE ET HAUTS FONCTIONNAIRES RESPONSABLES

*Ministre :*  
Irwin Cotler

*Champion des langues officielles :*  
Michel Bouchard

*Cochampionne des langues officielles :*  
Dawn Edlund

### PRINCIPAUX RÉSULTATS PAR CATÉGORIE D'INTERVENTION

#### Sensibilisation

Justice Canada a cherché à sensibiliser ses employés en ce qui a trait à son plan stratégique et au Cadre d'imputabilité et de coordination en langues officielles. Ainsi, des responsables de programmes ont participé à des ateliers d'information portant, entre autres, sur les besoins des CLOSM et sur l'importance de les consulter. Par ailleurs, le Ministère continue de promouvoir la dualité linguistique à l'interne en faisant valoir ses avantages auprès de ses employés. À cet égard, la cochampionne des langues officielles a participé à des comités de gestion; le Ministère a organisé des activités dans le cadre des *Rendez-vous de la Francophonie*; et les séances d'orientation offertes aux nouveaux employés tiennent compte de la dualité linguistique.

#### Consultations

Le Ministère a élaboré un plan stratégique qui reflète les besoins des CLOSM et qui vise à faire preuve de leadership dans la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO. Il a également

mis sur pied un Comité consultatif-Justice en langues officielles pour assurer le lien entre les intervenants des milieux juridique et communautaire de langue officielle en situation minoritaire et le ministère de la Justice. Trois sous-comités consultatifs relèvent de ce comité : un sous-comité sur l'accès à la justice dans les deux langues officielles et deux sous-comités sur le volet communautaire, article 41 de la LLO (l'un francophone et l'autre anglophone).

#### Communications

Le Ministère a élaboré un plan de communications pour la mise en œuvre de l'article 41 et compte produire divers outils, dont des bannières des *Rendez-vous de la Francophonie*, un guide à l'intention des coordonnateurs régionaux et ministériels, ainsi qu'un site Internet sur la mise en œuvre de l'article 41 dans le but de faciliter l'accès aux programmes et services du Ministère. Le réseau des coordonnateurs régionaux est maintenant complété par un réseau de coordonnateurs de programmes et de politiques. Les coordonnateurs régionaux ont participé à de nombreuses assemblées générales annuelles d'organismes communautaires afin de faire connaître les programmes et services du Ministère. De plus, le Ministère a participé à des conférences, ateliers et autres exposés visant à mieux faire connaître les obligations linguistiques des institutions fédérales.

#### Coordination et liaison

Le Ministère continue d'être actif auprès du groupe de travail fédéral-

#### Mandat

*Le ministère de la Justice a pour mission d'assurer, au Canada, l'existence d'une société juste et respectueuse des lois, pourvue d'un système judiciaire efficace, équitable et accessible à tous; de fournir des conseils et autres services juridiques de grande qualité au gouvernement ainsi qu'aux ministères et organismes clients; de promouvoir le respect des droits et libertés, de la loi et de la Constitution.*

provincial-territorial sur l'accès à la justice dans les deux langues officielles, dont le mandat consiste à examiner les obstacles à l'accès à la justice dans les deux langues officielles et les pistes de solution. De plus, le Ministère participe activement aux rencontres des coordonnateurs nationaux responsables de la mise en œuvre de l'article 41.

#### Financement et prestation de programmes

Les cinq programmes suivants ont permis d'appuyer les CLOSM : le Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles, l'Initiative de renouvellement du système de justice pour les jeunes, le Programme de vulgarisation et d'information juridiques, le Fonds du droit de la famille axé sur l'enfant, et l'Initiative contre la violence familiale (volet Justice).

## Secrétariat du Conseil du Trésor

# Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada

### MINISTRE ET HAUT FONCTIONNAIRE RESPONSABLE

Président du Conseil du Trésor :  
Reginald B. Alcock

Présidente de l'Agence de gestion  
des ressources humaines de la  
fonction publique du Canada :  
Michelle Chartrand

### PRINCIPAUX RÉSULTATS PAR CATÉGORIE D'INTERVENTION

#### Sensibilisation

La Direction des langues officielles (DLO) a poursuivi l'examen des présentations soumises au Conseil du Trésor afin de veiller à l'optimisation des effets sur les langues officielles, notamment en ce qui touche le service au public, la langue de travail et le développement des CLOSM. Ainsi, les initiatives qui sont l'objet de ces présentations reflètent mieux les réalités de ces communautés et répondent mieux à leurs priorités de développement.

#### Consultations

À la suite de la publication des données du recensement de 2001 de Statistique Canada, les institutions assujetties à la LLO ont dû revoir leurs obligations en matière de prestation des services dans les deux langues officielles. Étant donné que les CLOSM craignaient une diminution possible des services dans leur langue, la DLO a mis sur pied un groupe de discussion pour étudier les répercussions de l'exercice sur les communautés. Le Conseil du Trésor a approuvé une période de transition pendant laquelle les institutions fédérales doivent consulter les CLOSM

qui sont visées par une diminution des services.

La DLO a également tenu certaines réunions de ses réseaux consultatifs en région, ce qui a permis aux représentants des CLOSM de faire connaître leurs besoins aux fonctionnaires fédéraux présents.

#### Coordination et liaison

La DLO a continué d'appuyer les travaux du Comité national de développement économique et d'employabilité, de ses regroupements de développement économique et d'employabilité (RDÉE), ainsi que du Comité national de développement des ressources humaines pour la communauté minoritaire anglophone, coordonnés par Ressources humaines et Développement des compétences Canada. Il en résulte que les membres de ces deux comités sont mieux informés des rôles et responsabilités du Conseil du Trésor.

La DLO coordonne également les rencontres du réseau des champions des langues officielles et deux comités consultatifs (ministères et sociétés d'État) sur les langues officielles.

#### Financement et prestation de programmes

Le Plan d'action du gouvernement du Canada pour les langues officielles consacre 400 000 \$ par année pendant cinq ans pour la réalisation de projets pilotes visant à attirer et à retenir au sein de la fonction publique des candidats bilingues, ce qui pourrait intéresser particulièrement les CLOSM. Une entente de cinq ans a été conclue à cet égard avec la Commission de la fonction publique (CFP).

#### Mandat

*Le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) est chargé de fournir aide et conseils aux ministres du Conseil du Trésor quant à l'optimisation des ressources. De plus, il assure la surveillance des fonctions liées à la gestion financière dans les ministères et les organismes.*

*L'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada a été créée en décembre 2003 pour assurer l'exécution du programme du gouvernement relatif à la modernisation de la gestion des ressources humaines dans l'ensemble de la fonction publique.*

Dans le cadre du Programme d'innovation pour les langues officielles, 800 000 \$ ont été répartis entre les conseils fédéraux régionaux et les institutions. Plusieurs des activités approuvées dans le cadre de ce programme visent les CLOSM. Ainsi, en partenariat avec le *Quebec Community Groups Network*, la DLO a entrepris une étude sur la situation des anglophones dans la fonction publique fédérale au Québec. Le Conseil fédéral du Québec a établi un plan d'action et a soumis des propositions au Programme d'innovation pour les langues officielles. Deux projets retenus pour l'exercice 2004-2005 visent l'amélioration de la situation des anglophones dans la fonction publique fédérale au Québec.

## Statistique Canada

### MINISTRE ET HAUTS FONCTIONNAIRES RESPONSABLES

*Ministre de l'Industrie :*  
David L. Emerson

*Statisticien en chef :*  
Ivan Fellegi

*Champion des langues officielles :*  
Alain Séguin

### PRINCIPAUX RÉSULTATS PAR CATÉGORIE D'INTERVENTION

#### Sensibilisation

Le personnel régional des Services consultatifs a été sensibilisé à l'article 41 de la LLO et informé de ses responsabilités à cet égard. Statistique Canada a créé un comité interne composé de représentants des principales divisions chargées d'organiser des enquêtes qui pourraient présenter un intérêt pour les CLOSM. Le Comité a pour mandat de promouvoir et de faciliter l'échange d'information et l'application de l'article 41 de la LLO à Statistique Canada.

#### Consultations

En février 2004, Statistique Canada a participé à la première réunion du nouveau comité consultatif de recherche sur l'alphabétisation familiale et l'éveil à l'écriture en français. Des cadres supérieurs ont également participé à un atelier avec des membres des collectivités anglophones du Québec, des représentants de ministères fédéraux et des universitaires pour faire le bilan des besoins de ces collectivités pour ce qui est des données disponibles et de l'élaboration de projets de recherche.

#### Communications

Statistique Canada a produit diverses publications concernant les langues officielles du Canada et les défis des CLOSM. Un nouveau dépliant, intitulé *Information sur les langues officielles à Statistique Canada*, a été distribué aux associations communautaires et aux ministères fédéraux. On peut également l'obtenir dans tous les bureaux régionaux de Statistique Canada. Le Ministère a également mis à jour la publication intitulée *Les langues au Canada – Recensement 1996*, y ajoutant des analyses qui tiennent compte des nouvelles données et des variables linguistiques tirées du recensement de 2001. En décembre 2003, des chercheurs de Statistique Canada ont publié deux articles dans la revue *Tendances sociales canadiennes* : « Les groupes linguistiques au Canada : 30 ans de scolarisation » et « Les soins de santé en français à l'extérieur du Québec ».

Un cédérom décrivant les CLOSM à partir des données du recensement de 2001 a été distribué gratuitement à un certain nombre d'associations communautaires. Statistique Canada s'est adressé à divers auditoires dans le cadre de réunions pour promouvoir les usages possibles des données

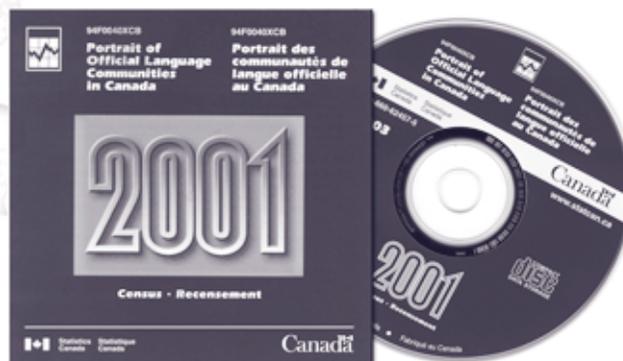
#### Mandat

*Statistique Canada a pour mandat de recueillir, de classer, d'analyser, de résumer et de publier des renseignements statistiques; de promouvoir et d'élaborer des statistiques sociales et économiques intégrées concernant l'ensemble du Canada et chacune des provinces; de coordonner les plans d'intégration de ces statistiques.*

disponibles sur ce cédérom et sur son site Web. On a également élaboré un atelier de formation sur l'utilisation du cédérom.

#### Coordination et liaison

Statistique Canada est membre du groupe de travail interministériel sur la recherche dans le domaine des langues officielles, présidé par le Bureau du Conseil privé. Statistique Canada est chargé d'informer les représentants des autres ministères des nouvelles enquêtes et des nouveaux projets d'analyse. Il réalise également des projets de recherche de concert avec Patrimoine canadien, Justice Canada et d'autres ministères.



## Cadre de responsabilisation (1994) pour la mise en oeuvre des articles 41 et 42 de la *Loi sur les langues officielles*

Le gouvernement du Canada a approuvé, en août 1994, l'établissement d'un cadre de responsabilisation pour la mise en oeuvre des articles 41 et 42 de la *Loi sur les langues officielles*. En vertu de l'article 41, le gouvernement fédéral s'engage à promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne, ainsi qu'à favoriser l'épanouissement des communautés francophones et anglophones vivant en situation minoritaire partout au pays. Cet engagement vise non seulement à faire en sorte que ces communautés aient accès à des services dans leur langue, mais aussi que tous les ministères et organismes fédéraux participent activement à leur développement et à leur épanouissement.

L'article 42 de la *Loi des langues officielles* donne au ministre du Patrimoine canadien le mandat de susciter et d'encourager une approche concertée au sein des institutions fédérales pour la mise en oeuvre de ces engagements.

### LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU CADRE DE RESPONSABILISATION SONT LES SUIVANTS :

- ❑ Dans un premier temps, les mesures visent un certain nombre de ministères et d'organismes fédéraux clés, dans des domaines d'intervention qui sont d'importance vitale pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire et qui ont une incidence prépondérante sur leur développement. Les ministères et organismes fédéraux visés sont essentiellement ceux qui oeuvrent dans les domaines du développement économique, culturel et des ressources humaines.
- ❑ Chaque ministère ou organisme fédéral visé doit élaborer un plan d'action pour la mise en oeuvre de l'article 41; ce plan doit tenir compte des besoins particuliers des communautés de langue officielle en situation minoritaire.
- ❑ Ces plans d'action sont élaborés à la suite de consultations menées auprès des communautés de langue officielle en situation minoritaire afin de cerner leurs besoins et de permettre aux ministères et organismes fédéraux d'en tenir compte dans la planification de leurs activités.
- ❑ Chaque ministre ou président d'organisme fédéral doit transmettre son plan d'action au ministre du Patrimoine canadien et faire rapport annuellement des résultats obtenus.
- ❑ Le ministre du Patrimoine canadien rend compte au Parlement de la mise en oeuvre de cet engagement gouvernemental dans son rapport annuel sur les langues officielles. Le rapport annuel fait état des résultats obtenus par chaque ministère et organisme fédéral clé visé par le présent cadre au cours de l'année écoulée.

# Les coordonnateurs nationaux sont là pour vous aider!

ORGANISME	NOM	TÉLÉPHONE	COURRIEL
Affaires étrangères Canada	Tricia MacDonald	(613) 944-1833	tricia.macdonald@international.gc.ca
Agence canadienne de développement international			
Agence de promotion économique du Canada atlantique	Kurt Inder	(506) 851-3857	kinder@acoa-apeca.gc.ca
Agriculture et Agroalimentaire Canada	Brian Murphy	(613) 759-6772	murphyb@agr.gc.ca
Banque de développement du Canada	Dora Raimondo-Garner	(514) 283-2865	dora.raimondo@bdc.ca
Centre de recherches pour le développement international	Lise Gaulin	(613) 236-6163 poste 2426	lgaulin@crdi.ca
Centre national des Arts	Joanne Kitamura	(613) 947-7000 poste 542	jkitamur@nac-cna.ca
Citoyenneté et Immigration Canada	Lyne Deschênes	(613) 941-6392	lyne.deschenes@ic.gc.ca
Commission canadienne du tourisme	Guy Desaulniers	(613) 954-3840	desaulnier.guy@ctc-cct.ca
Commission de la capitale nationale	Stéphane Pellicano	(613) 239-5334	spellica@ncc-ccn.ca
Condition féminine Canada	Jeannine Chauvette	(613) 947-0205	jeannine.chauvette@swc-cfc.gc.ca
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	Diane Rhéaume	(819) 997-1027	diane.rheaume@crtc.gc.ca
Conseil de recherches en sciences humaines	Boris Stipernitz	(613) 996-1447	boris.stipernitz@crshc.ca
Conseil des Arts du Canada	Katherine Berg	(613) 566-4414 poste 5207	katherine.berg@conseildesarts.ca
Développement économique du Canada pour les régions du Québec	Louissette D'Amboise	(514) 496-0946	louissette.d_amboise@dec-ced.gc.ca
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada	Kiran Cahoon	(780) 495-5976	kiran.cahoon@deo.gc.ca
École de la fonction publique du Canada (Centre canadien de gestion)	Lily Campbell	(613) 996-0286	lily.campbell@cspg-efpc.gc.ca
Industrie Canada	Okenge Morisho	(613) 954-4083	morisho.okenge@ic.gc.ca
Justice Canada	Lucie A. Charron	(613) 946-7017	lucie.charron@justice.gc.ca
Office national du film	Laurie Jones	(514) 283-9246	l.jones@onf.ca
Parcs Canada	Frank Roscoe	(819) 953-9480	frank.roscoe@pc.gc.ca
Patrimoine canadien	Marjolaine Guillemette	(819) 994-3509	marjolaine_guillemette@pch.gc.ca
Ressources humaines et Développement des compétences Canada	Michelle Hamelin	(819) 997-5771	michelle.hamelin@hrsdcc-rhdcc.gc.ca
Santé Canada	Aldean Andersen	(613) 952-3120	aldean_andersen@hc-sc.gc.ca
Secrétariat du Conseil du Trésor	Jocelyne Ouellet	(613) 996-9567	ouellet.jocelyne@fin.gc.ca
Société canadienne des postes	Robert Gauthier	(613) 734-8596	roberta.gauthier@canadapost.postescanada.ca
Société Radio-Canada	Hélène Gendron	(613) 288-6047	helene_gendron@radio-canada.ca
Statistique Canada	Réjean Lachapelle	(613) 951-3763	lachrej@statcan.ca
Téléfilm Canada	Anne-Chantal Roy	(514) 283-6363	roya@telefilm.gc.ca
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	Denis Cuillierier	(819) 956-5059	denis.cuillierier@tpsgc.gc.ca